

## CHAP.XV : LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE

Introduction : <https://abc-economie.banque-france.fr/leco-en-bref/le-financement-des-entreprises#>

La vie de l'E est rythmée par des **besoins de financement**. À sa création, le *business plan*, ou plan d'affaires (Chap 4), **doit prévoir** à la fois les **ressources et les besoins financiers prévisionnels de façon à convaincre les investisseurs**. Lorsque l'E est pérenne, le **manager** (Chap4) **qui succède à l'entrepreneur a pour mission d'évaluer les besoins de financement, d'y allouer des ressources financières internes ou d'en rechercher de nouvelles en veillant à l'équilibre financier de la firme.**

### I. Identifier les besoins de financement de l'entreprise

#### A. Le besoin de financement du cycle d'investissement

La **pérennité de toute E passe par des investissements**, qui sont de trois sortes :

- les **investissements matériels** ou palpables font partie des **ressources tangibles** de la firme (véhicules de livraison, machines de production, locaux pour stocker matières premières et produits finis, magasins pour distribuer les produits... ) ;
- les **investissements incorporels ou immatériels** augmentent les **ressources intangibles** de la firme (dépôt ou achat d'un **brevet** de façon à avoir un monopole d'exploitation sur un produit, **marque ou logo** qui donnent une identité au produit et le différencient de ceux de la concurrence, **progiciel de gestion** intégré pour faciliter la diffusion et le traitement de l'information entre les différents services de l'E et automatiser certains processus... ) ;
- les investissements financiers (acquisition de titres financiers ou de parts du capital d'une autre E) permettent d'augmenter les **ressources financières** de la firme qui investit, mais aussi d'entrer dans le capital d'Es concurrentes ou ayant des activités complémentaires.

**L'investissement, qu'il soit corporel ou incorporel, est très souvent synonyme d'innovation**, que cette innovation porte sur les **produits**, les **procédés**, la **commercialisation** ou l'**organisation**.

Le **fonctionnement d'un cycle d'investissement** se passe comme suit : l'E ressent le besoin d'investir pour les raisons évoquées ci-dessus. **La durée entre l'acquisition de l'immobilisation et la fin des recettes générées par celle-ci constitue la durée du cycle d'investissement**. Autrement dit, **le cycle est renouvelé lorsque l'immobilisation est amortie** (ceci concerne les immobilisations corporelles) **ou lorsque l'E décide de céder celle-ci**.

#### B. Le besoin de financement du cycle d'exploitation

Par définition, le **cycle d'exploitation est constitué par les différentes étapes séparant les dépenses effectuées pour produire un bien ou un service et l'encaissement effectif du chiffre d'affaires**. Celui-ci comprend donc également le paiement du ou des fournisseurs ou sous-traitants et la vente au client qui ne génère pas toujours instantanément des recettes.

En effet, en B to B (lorsque les transactions marchandes s'effectuent entre professionnels), **le paiement du client intervient à l'issue d'un délai d'au maximum 30 jours (règle légale) après la livraison du bien ou l'exécution de la prestation de service**. C'est ce que l'on appelle le **crédit client**. Cependant, **les parties peuvent convenir d'un délai plus long** lors des négociations précontractuelles et l'inscrire dans les **clauses contractuelles** (Chapitre 3).

**Plus la durée du crédit client est élevée, plus le besoin en fonds de roulement (BFR) sera important**. Il est donc intéressant pour l'E fournisseur d'optimiser cette durée.

#### Le BFR et la gestion de la trésorerie

La **durée du crédit client impacte le BFR** ainsi que la **trésorerie de l'E**.

Le **BFR correspond aux sommes que l'E doit avancer en n'ayant pas encore été elle-même payée** par son client. Plus les dépenses engagées par l'E sont importantes, plus le BFR est important. **Cela explique pourquoi les Es en phase de croissance courent, paradoxalement, un risque : celui d'engager de trop grosses dépenses pour honorer les commandes au point de ne plus pouvoir payer**

leurs charges courantes et se retrouver, dans les situations les plus critiques, en situation de cessation de paiements puis de liquidation judiciaire.

La gestion de la trésorerie est donc une activité d'importance capitale pour l'entreprise dans la mesure où elle consiste en une anticipation et un contrôle constants des décalages entre les encaissements et les décaissements.

## II. Recenser les solutions de financement adaptées à une E

### A. Le financement du cycle d'investissement

L'E dispose de plusieurs moyens pour financer son cycle d'investissement, sachant que ces ressources peuvent se cumuler.

**L'autofinancement** : c'est une **situation idéale** pour l'E puisque celle-ci dispose, en interne, des ressources financières suffisantes pour financer son investissement.

**L'emprunt bancaire** : l'E se procure des ressources financières en demandant à un organisme financier de lui accorder un crédit.

C'est là une des missions principales des organismes bancaires : contribuer à la croissance économique en assurant le financement des activités économiques et en répondant aux demandes des agents économiques à besoin de financement (Chap 1). **L'octroi d'un crédit se fait en contrepartie de son remboursement, à terme, et du paiement d'un taux d'intérêt qui va alourdir les charges financières de l'E et réduire ses perspectives de bénéfice.** Le montant de ce taux d'intérêt est donc déterminant dans la politique d'investissement d'une E.

**Lorsque l'État veut mener une politique de relance de l'économie, les taux d'intérêt proposés par les banques baissent.** Les Es peuvent ainsi plus facilement avoir recours au crédit et investir.

**L'apport en capital et l'émission d'actions** : une E ayant un besoin de financement a également la possibilité d'émettre de nouvelles parts sociales afin d'attirer des investisseurs, lorsque son statut juridique s'y prête (Chap 11). **L'acquisition des parts sociales rapportera des ressources financières à l'E émettrice et fera des investisseurs des propriétaires d'une partie du capital social** de la société. Les investisseurs, nouvelles parties prenantes internes, **pourront prétendre au versement de dividendes** si l'assemblée générale annuelle des associés décide qu'une part des bénéfices réalisés doit y être consacrée. Les investisseurs **pèseront également** avec leurs voix, en assemblée générale, **sur les décisions stratégiques.** L'entrée de nouveaux investisseurs présente donc un **risque : celui que des divergences de vue naissent entre nouveaux et anciens propriétaires sur la rentabilité à court ou moyen terme de l'E, sur les investissements à réaliser...**

**L'émission d'obligations** : une firme peut aussi se procurer des ressources financières en émettant des obligations. **Une obligation est un outil financier qui permet à celui qui l'émet d'emprunter de l'argent. L'agent à capacité de financement qui investit dans des obligations apporte des ressources financières à l'E émettrice et perçoit des intérêts chaque année.** L'avantage, pour l'E émettrice, est de se procurer des ressources financières auprès de différents agents économiques à capacité de financement **sans ouvrir son capital** à de nouveaux associés. L'inconvénient, similaire à celui d'un emprunt bancaire, est la charge financière générée par le versement d'intérêts.

**Le financement participatif (crowdfunding)** : cette forme de financement connaît un **essor important** (628,8 M€ en France en 2016). **En plus d'apporter des ressources financières sous diverses modalités (don, ouverture du capital...), le crowdfunding permet de fédérer une communauté d'internautes autour d'un projet. Il s'agit souvent d'une communauté active qui n'hésite pas à promouvoir le projet qu'elle soutient. Ce mode de financement est ainsi devenu un véritable outil de communication mais qui ne saurait exister sans les plateformes (Ex : Ulule, KissKissBankBank, kick starter,...).**

### Thème 3 : l'organisation de l'activité de l'entreprise

**Les subventions** : l'État ou les collectivités territoriales, dans le cadre d'une politique économique de soutien de certaines activités (activités innovantes ou créatrices d'emplois...), peuvent accorder des subventions à des E.

#### **B. Le financement du cycle d'exploitation**

**L'autofinancement** : les ressources financières internes de l'E peuvent être affectées au besoin en fonds de roulement.

En droit commercial, l'**affacturage** (*factoring*, en anglais) **consiste, pour une E commerciale, à soustraire par contrat à une société financière** (*factor*, en anglais) **le recouvrement de ses factures**. Cette société financière, qui peut être la filiale d'un établissement bancaire, **se charge, contre une commission, de recouvrer les fonds**, de gérer les dettes éventuelles et de verser à l'E commerciale les sommes correspondantes.

L'affacturage est un moyen de financement. Avec le paiement des factures sans délai, la couverture des risques d'impayés, **il permet une rentrée d'argent immédiate** pour l'E qui y a recours. L'E est ainsi déchargée de cette activité et peut se concentrer sur son activité principale.

**Les concours bancaires** recouvrent l'ensemble des **crédits ou autorisations de découvert accordés** par une banque à court terme.

**Le crédit fournisseur** : en tant que cliente d'autres E, l'E bénéficie du crédit fournisseur ou crédit client qui lui est accordé par ses fournisseurs.

#### **C. Préserver l'équilibre financier de l'entreprise**

Plusieurs documents comptables doivent être obligatoirement établis et actualisés chaque année afin que l'E s'assure de son équilibre financier et puisse communiquer sur sa santé financière auprès des parties prenantes.

**À court terme** : chaque année, l'E établit un **compte de résultat**. Ce document comptable compare les **produits reçus aux charges versées afin d'estimer le montant de bénéfice ou de pertes réalisé**. L'équilibre financier de l'E n'est pas assuré si elle dégage des pertes. En effet, une E en situation de pertes ne pourra pas autofinancer ses investissements et sera contrainte de trouver de nouvelles ressources financières pour compenser son déséquilibre financier.

CHARGES	N	N-1	PRODUITS	N	N-1
<b>Charges d'exploitation (I)</b> Matières premières Impôts Charges externes			<b>Produits d'exploitation (I)</b> Chiffre d'affaires		
<b>Charges financières (II)</b> Intérêts d'emprunt			<b>Produits financiers (II)</b> Dividendes		
<b>Charges exceptionnelles (III)</b> Amende pour retard dans le paiement des cotisations sociales			<b>Produits exceptionnels (III)</b> Cession d'actions Dommages et intérêts versés par un concurrent reconnu coupable de contrefaçon		
<b>Totaux I + II + III = TC</b>			<b>Totaux I + II + III = TP</b>		
<b>BÉNÉFICE = TP &gt; TC</b>			<b>PERTES = TP &lt; TC</b>		

**À long terme** : le bilan présente l'ensemble des **immobilisations acquises** par depuis la création de l'E (**actif du bilan**) et toutes les **ressources financières dont elle dispose** pour les financer (**passif du bilan**). Lorsque les **capitaux propres deviennent insuffisants** (pertes accumulées sur les exercices antérieurs), l'équilibre financier n'est plus assuré. **De nouvelles ressources financières doivent être trouvées**.